

Les débuts d'une association de parents d'enfants autistes, El Jedida, Maroc

[Enfance : Développement, éveil] [Afrique : Maroc] [Fiche d'expérience]

Par Miloudi Essairy le 12/02/2018

La première loi sur l'autisme vient de paraître pour donner les bases de l'aide sur le handicap au Maroc. Dans ce contexte, Al Faraj se veut résolument tournée vers les méthodes comportementales aujourd'hui reconnues pour l'éducation des enfants ayant un trouble du spectre autistique.



Le contexte

L'association 'Al Faraj' s'est créée en 2014.

Le projet de l'association consiste à prendre en charge des enfants diagnostiqués autistes jusqu'à l'âge adulte. La prise en charge englobe l'apprentissage des habiletés sociales, l'éducation pédagogique et sportive, l'apprentissage à l'autodétermination. Ce projet est établi en fonction des spécificités de chaque enfant en consultation avec les parents. L'association "El faraj" est créé à El Jadida pour subvenir à un besoin considérable en matière d'éducation et de protection que connaît la population des enfants autistes à El jadida.

Les finalités de l'association

Le but de l'association est de promouvoir les droits des enfants autistes et d'essayer de leur procurer un cadre adéquat de bien être, d'assister leurs parents et de créer un espace de communication entre eux.

Une collaboration s'est opérée entre des parents d'enfants autistes et des sympathisants qui a donné naissance à cette association. L'idée de la création a été suggérée par le président de l'association, lui-même père d'une fille autiste et ex-membre d'une association déjà existante à El jadida, laquelle ne peut satisfaire la demande croissante dans ce domaine. Une journée porte ouverte et de sensibilisation s'est organisée pour diffuser l'information de la création de notre association.

Le fonctionnement et les services de l'association à ses débuts

Après l'acte de création de l'association, le premier travail s'est focalisé sur l'instauration des organes de l'association (le secrétariat, la trésorerie et les commissions), le contact avec les autorités sanitaires et les partenaires. Ensuite est venue la sélection des assistantes sociales de vie et leur formation. Après, a suivi la période d'inscription et d'accueil des enfants. En septembre 2014-15, quatorze demandes sont acceptées : dix enfants débutent le parcours d'apprentissage et quatre autres restent sur la liste d'attente.

La constitution juridique de l'association est composée d'un bureau exécutif, d'une assemblée générale et de deux commissions.

le bureau exécutif : constitué de neuf membres : le président de l'association et ses adjoints, le secrétaire général et son adjoint, le trésorier et son adjoint, et les assesseurs.

Le rôle du bureau de l'association, avec à sa tête le président, est de veiller à l'exécution des recommandations prises lors des assemblées générales. Il doit aussi mettre en marche les rouages de l'association et collecter les fonds nécessaires pour l'application des programmes d'activités élaborés par l'association.

Le président dirige l'association, préside les réunions du bureau exécutif, débat avec les membres du bureau pour prendre les décisions nécessaires. Le secrétaire général gère l'administration de l'association, prépare les réunions du bureau exécutif et des assemblées et conserve les documents de l'association. Le trésorier détient le budget de l'association, perçoit les droits d'adhésion des membres de l'association, exécute les décisions financières prises par l'association et enfin conserve les documents comptables de l'association. L'association est dotée de deux commissions: la commission culturelle et de communication qui a la charge du contact avec les partenaires de l'association et la commission chargée des questions de santé des enfants autistes.

Le but de l'association est non lucratif. Les activités de l'association sont bénévoles. Les ressources financières de l'association se basent exclusivement sur les droits d'adhésion de ses membres.

Les moyens déployés

L'association jusqu'à aujourd'hui est financée par ses membres adhérents, la rémunération des assistantes de vie sociale se fait directement par les parents d'enfants. L'association se charge, sur son compte, de la formation des A.V.S., de l'entretien de la structure pédagogique et de la fourniture du matériel pédagogique aux enfants.

Pour l'exécution de son programme d'activités à savoir : l'apprentissage et l'éducation des enfants autistes. L'association "Al faraj " a conclu en 2015 un contrat de partenariat avec l'organisme Village des enfants S.O.S. d'El Jadida. Par le biais de ce partenariat l'association bénéficie d'un local qui est devenu "la structure pédagogique de l'association". La structure pédagogique a sa place dans une grande salle (15m x 15m), aménagée en plusieurs espaces, chaque espace est destiné à un « binôme » composé d'une AVS et de l'enfant qui est à sa charge ; au milieu se trouve une grande table destinée aux activités communo-disciplinaires entre les enfants ; en dehors des séances pédagogiques, les enfants s'activent à des moments de récréation et des exercices d'éducation physique.

Chaque enfant est accompagné par une assistante de vie sociale (AVS) qui se charge de l'éduquer et de lui apprendre les habiletés sociales et sanitaires de la vie quotidienne. Les AVS ont subi une formation dans le domaine de l'autisme ainsi qu'en d'autres matières comme la communication et le droit associatif afin de les outiller pour accompagner les enfants dans leur apprentissage. Elles bénéficient chaque année d'un stage d'un mois pour leur perfectionnement.

Les méthodes utilisées pour l'apprentissage des enfants se basent sur les procédés à savoir l'ABA et le PECS. D'autres procédés sont utilisés pour l'amélioration du langage et de la communication comme les systèmes de signe, des symboles visuels et de l'imagerie ; tous ces procédés sont adaptés au vécu de l'enfant et à sa propre culture. Pour l'élaboration des programmes éducatifs et pédagogiques une « cellule pédagogique » est constituée au sein de l'association se charge de l'application et l'évaluation de ces programmes. Elle a aussi la charge de la formation et de l'évaluation des AVS.

Evaluation, enseignements

Nos objectifs prévus au départ ne sont pas encore atteints car notre association s'est fixé deux objectifs à atteindre en fin 2020.

Le premier c'est l'encadrement humain qui consiste en un réseau de professionnels travaillant en relation directe et permanente avec l'association et les enfants (médecins, psychologues, psychomotricien(e)s, orthophonistes ,AVS ...).Le deuxième c'est la collecte des fonds pour la prise en charge totale d'un grand nombre d'enfants autistes.

Pour ce qui est des difficultés, ils font partie du quotidien. Le travail associatif, bénévole est assez difficile ; il demande de la patience et de l'engagement. Notre rôle dans l'association est d'aller vers les gens, les mobiliser, les sensibiliser et les convaincre à adhérer à la cause des enfants autistes et de faire sortir notre société de cette ignorance qu'elle a vis à vis de cette tranche de population.

L'enseignement que j'ai tiré personnellement est le contact fructueux et l'expérience enrichissante que je vis avec des gens, après toute ma carrière professionnelle.

Le conseil que je peux donner est d'être positif dans sa démarche et d'accepter la différence dans toute diversité.

Au cours des deux années précédentes l'association a réussi dans son rôle à satisfaire les besoins des enfants accueillis surtout en matière d'apprentissage et d'éducation .Il reste beaucoup à faire en matière de protection de leurs droits, vu l'ignorance que connaît le domaine de l'autisme par notre société.

TÉLÉCHARGEZ LA PIÈCE JOINTE «AL FARAJ 3.JPG»

Langue d'origine : Français

Pour aller plus loin

AL FARAJ AUTISME MAROC

Village SOS El Jadida
----- El Jadida
Maroc

+ 212 (0)661583053

essayrym@gmail.com

Miloudi Essairy

essayrym@gmail.com

